L'ABEILLE.
JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

Journal quotidien........$12 | payable d'avance
Do. trois fois par semaine, $10 |

PAR BULLITT, MAGNE & Cie,
No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 21 JANVIER 1843.

Pour Président des Etats-Unis:

HENRY CLAY.

Législature.—Les deux Chambres, réunies hier pour l'élection de l'imprimeur d'Etat, ont fait tomber leur choix sur l'Editeur en chef de l'*Abeille*.

Nous prions nos amis d'accepter nos remercimens.

Rapport Officiel.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Séance du 20 janvier 1843.

La Chambre se réunit, conformément à l'ajournement. L'appel nominal constate la présence de 46 membres.

Pétitions, Mémoires et Résolutions.

M. Musson présente une résolution qui demande que, puisque le rapport du Bureau de Circulation a été transmis au Sénat et que ce corps l'a envoyé à l'imprimeur d'Etat qui a négligé de l'imprimer, le Sénat soit prié d'envoyer une copie du rapport à la Chambre. Cette résolution est adoptée.

M. Bordelon présente une résolution qui ordonne qu'à l'avenir l'ordre du jour sera appelé à 1 heure au lieu de l'être à midi.

M. Clark propose d'amender cette résolution, en déclarant que cette règle ne durera que tant que la Chambre s'assemblera à 11 heures. Il espère que la Chambre recommencera à siéger à l'heure ordinaire. Jusqu'à ce moment la résolution sera utile. L'amendement est accepté; mais la Chambre refuse de se dispenser de ses règles pour faire subir une seconde lecture à la résolution.

M. Ogden présente une résolution qui enjoint au comité judiciaire de s'enquérir de l'utilité qu'il y aurait à changer dans certains cas, les lois relatives au régime de la communauté matrimoniale, et de faire un rapport sur ce sujet. La résolution est adoptée.

Sur motion de M. Musson, le secrétaire va porter au Sénat la résolution relative au rapport du Bureau de Circulation.

M. Ratliff introduit une résolution réunie qui fixe au vendredi 27 courant à midi, l'élection du Trésorier d'Etat pour l'année 1843. Cette résolution subit sa seconde lecture, après dispense des règles, et passe.

M. Benjamin présente une pétition signée par un certain nombre de marchands et des capitaines de navire de la ville de la Nouvelle-Orléans et relative aux lois sur les pilotes. Cette résolution est référée au comité des affaires intérieures.

M. McLean présente une résolution qui requiert le comité d'Economie de présenter un tableau du nombre de semaines pendant lesquelles siègent les différents juges de Circuit et de fixer leur salaire en raison de leurs services. La résolution est adoptée.

M. Taylor présente un mémoire d'un grand nombre de citoyens des districts de la Rivière Rouge, qui réclament l'enlèvement de certaines obstructions dans cette rivière, et qui proposent un plan d'exécution. Ce mémoire est renvoyé au comité spécial de la navigation de la Rivière Rouge.

Sur motion de M. Ratliff, le secrétaire va porter au Sénat la résolution relative à l'élection du trésorier d'Etat.

Les comités permanents ne présentent aucun rapport.

Comités spéciaux.

M. Selby, au nom du comité auquel a été renvoyée la pétition des citoyens de Concordia, demandant la formation d'une nouvelle paroisse, présente un bill pour créer la paroisse Warren.

M. Coffee se sépare avec un profond regret de l'opinion de son collègue; il présente un contre-rapport et un bill. Son collègue a sans doute des motifs puissants en sa faveur; mais il pense qu'il a aussi quelques bonnes raisons de son côté. La paroisse, suivant M. C., ne serait pas équitablement divisée en adoptant le plan de M. Selby. Celui qu'il présente lui-même, obvie à cet inconvénient, et il a de plus l'approbation des citoyens les plus respectables et les plus influens de la paroisse.

M. Selby répond que la délimitation qu'il propose, a été indiquée par le peuple; une grande assemblée tenue durant la lutte électorale, lui a donné des instructions unanimes sur ce sujet. Depuis lors deux personnes sont encore venues le trouver ainsi que son collègue. Leurs instructions sont impératives: cette ligne ou rien. M. S. n'a aucun intérêt dans cette délimitation, puisqu'il vit dans la paroisse de Carroll. La majorité doit faire la loi, et les quatre-cinquièmes des citoyens de la paroisse sont en faveur du bill qu'il présente. Il est fâché de la différence qui le sépare de son collègue; mais c'est une différence honorable. Tant que ses instructions n'auront pas été changées, il ne pourra pas voter autrement qu'il le fait.

L'Orateur fait remarquer que le bill n'est pas encore devant la Chambre et qu'il ne pourra être discuté qu'à sa seconde lecture.

M. Coffee désirerait prendre l'avis de la Chambre sur ce point; mais il consent à renvoyer la question à plus tard.

M. Chadborne, au nom du comité auquel a été renvoyée la pétition du Collége Médical de la Nlle. Orléans, rapporte un bill qui, en considération de l'assistance gratuite que la faculté donnera à l'Hôpital de Charité et de la réception d'un étudiant en médecine indigent de chaque district sénatorial de l'Etat, accorde à cette faculté pendant 10 ans l'usage de cent vingt pieds carrés du terrain placé derrière la maison d'Etat, pour y installer un collége médical.

Sur motion de Wadsworth, le secrétaire va prévenir le Sénat que la Chambre est prête à procéder à l'élection de l'Imprimeur d'Etat.

Sur motion, la Chambre suspend sa séance pendant quelques instans.

Un message du Sénat annonce à la Chambre que le rapport du Bureau de circulation a été envoyé à l'impression; que vu la longueur de ce document, l'original a été remis à l'imprimeur, au lieu d'une copie, et que le Sénat n'a pas été prévenu que cet imprimeur eût refusé de l'imprimer. Aussitôt que des exemplaires auront été reçus, il sera transmis à la Chambre.

Quelques minutes après midi, le Sénat se réunit à la Chambre pour procéder au scrutin réuni. L'appel nominal a lieu et constate la présence de 16 Sénateurs et de 54 membres de la Chambre.

M. Wadsworth nomme MM. Rusk, Montgomery & Besançon du *Morning Herald*.

M. Winchester nomme A. C. Bullitt de l'*Abeille*.

Les Sénateurs et les Représentans ayant déposé leurs votes, MM. Sparrow et Ratliff sont, sur motion, nommés scrutateurs.

Le relevé des votes donne 37 voix pour M. Bullitt et 35 pour les éditeurs du Morning Herald. M. Bullitt a été, en conséquence, proclamé imprimeur de l'Etat.

M. Wilson, après autorisation, présente un bill pour rejeter l'acte pour transporter le siége de la justice de paix de la paroisse Claiborne, d'Overton à Minden.

M. Brewer, après dispense des règles, présente une pétition des citoyens des Rapides qui demandent l'enlèvement des obstructions formées à l'embouchure de la Rivière Rouge. Renvoi au comité spécial nommé à cet effet.

Après dispense des règles, M. Bordelon présente un bill relatif aux conditions de propriété que doivent remplir les membres du jury de police dans les paroisses St. Landry et Calcasieu.

Après dispense des règles, M. Ratliff du comité des réclamations, présente un rapport défavorable à la pétition de E. Bryan et demande décharge de tout examen ultérieur.

M. Nichols, après autorisation, présente un bill pour amender l'acte pour changer le mode des élections et les circonscriptions électorales de la paroisse Ascension.

M. Bille, après autorisation, donne avis d'un bill en faveur des débiteurs dont les propriétés se vendent par le ministère d'un shérif, à une année de terme.

Ordre du Jour.

Seconde lecture.—Le bill pour régler le prix des avis judiciaires dans les journaux était en discussion hier au moment de l'ajournement; il est repris et la section par section.

M. Baylies expose le but des différentes sections. La première est adoptée sans opposition.

M. Brewer propose à la seconde section un amendement qui enlève les paroisses Avoyelles et Rapides à l'action du bill. M. B. met tout d'abord en question la possibilité de publier des avis dans ces paroisses aux conditions proposées. Il est surtout important que les avis de ventes de la Cour des Preuves soient insérés dans les journaux; quant à la paroisse des Rapides, M. B. peut assurer à la Chambre que le peuple en masse est opposé à la publication des ventes de shérif dans les journaux et qu'il a déjà donné plus d'une preuve de cette opposition. Le bill rendrait cette publication impérative; il rencontrerait donc une résistance très grande dans la population des Rapides, qui ne consent à ces publications que lorsque tel est le vœu du plaignant ou du défendeur, aux frais desquels dans ce cas, la publication a lieu.

M. Wilson propose un autre amendement pour soustraire les paroisses Claiborne et Bolivier à l'action du bill.

M. Voorhies demande aussi l'exclusion de St. Landry.

M. Baylies fait remarquer que le bill n'a d'effet qu'autant que la loi fait une obligation de l'insertion. Ces dispositions ne sont appréciables que dans ce dernier cas.

M. Bre[illegible] desire que les motions qui viennent d'être faites, soient rédigées de manière à embrasser un principe général. Depuis longtemps il regarde les avis judiciaires comme extrêmement onéreux au malheureux débiteur. Il voudrait que ce dernier ne fût forcé à les publier, que lorsqu'il y va de son intérêt.

Sur une motion de M. Voorhies, amendée par M. Benjamin, le bill est renvoyé à un comité composé de MM. Voorhies, Baylies, Brewer, Nichols et Taylor.

Sur motion de M. Voorhies, le bill présenté par lui, relatif aux avis publiés dans la paroisse de St. Landry, est renvoyé au même comité.

M. Robertson, après autorisation, présente un acte pour venir au secours de J. B. Hill, shérif de la paroisse d'Iberville, et de C. R. Brusle et G. M. Hill, ses cautions. Lu par le titre pour la première fois.

M. Taylor propose l'ajournement à lundi à 11 heures; cette motion est perdue, et la Chambre s'ajourne, sur une motion de M. Pintard, à lundi à 10 heures.

PAR AUTORITÉ.

Nomination par le Gouverneur.

David J. Pluker, pour être Commissaire Liquidateur, chargé du réglement des affaires de la Compagnie du rail-road de Clinton et Port-Hudson, en remplacement de Franklin Hardesty, qui n'a pas accepté.

19 Janvier 1843.

CLAY CLUB.

Une assemblée régulière aura lieu au local du Club, encoignure des rues de la Douane et d'Exchange Place, lundi soir, 23 du courant, à 6 heures et demie. Comme divers traités d'affaires d'importance, on recommande d'être ponctuel.

GEO. C. LAWRASON, } Secrétaires.
W. E. DELAPLAINE, }

Dernièrement.—Nous avons été témoins d'une opération délicate, faite par le docteur Gonzalès, en deux ou trois secondes, et qui a complètement réussi à remettre l'organe de la vue dans sa position naturelle. Le patient avait l'œil tourné en dedans, et ce vice en avait entièrement détruit la vue, en donnant à sa figure une expression grotesque. L'appareil consiste en une paire de lunettes sans verre, mais à laquelle sont attachés quelques fils d'argent qui tiennent les paupières ouvertes et fixes. Le patient placé dans le fauteuil, l'opérateur, en deux secondes et sans causer la plus légère douleur, a détaché du globe de l'œil le muscle recto-externe; ce qui replaça immédiatement la pupille dans sa position naturelle. Le docteur Meux et un autre médecin étaient présens à cette opération.

L'Economiste.—Tel est le titre d'un nouveau journal périodique, qui va être publié à Baton Rouge, par M. le docteur G. Soutenne. Cette nouvelle entreprise littéraire commence sous les plus heureux auspices; nous apprenons que l'honorable Henry Clay a inscrit son nom en tête de la liste des souscripteurs. Le premier numéro de l'Economiste paraîtra à la fin de ce mois; les autres publications auront lieu deux fois par mois, par livraison de 32 pages in 8o.

On lit dans la *Gazette des Planteurs*, du Donaldsonville du 14 du courant:

"Dans la nuit du dimanche au lundi dernier, un nègre de Mme A. Landry, a, dans un accès de jalousie, essayé d'assassiner une jeune négresse appartenant à M. L. T. Landry. Après lui avoir fait à la gorge plusieurs blessures graves avec un instrument tranchant, il lui mit la tête dans le foyer et prit la fuite. La malheureuse eut assez de force pour se retirer, mais ses blessures l'ont mise dans un état désespéré. Le meurtrier a été arrêté.

La visite de Henry Clay à Baton-Rouge laissera de profonds souvenirs parmi les citoyens de cette ville, si l'on en juge par l'extrait suivant de la *Gazette* du 14 courant:

"Toute la population présente à Baton-Rouge était sur la Levée, et a tenu tête à l'orage. Chacun voulait presser la main de l'illustre sénateur du Kentucky. Son cœur a dû éprouver une grande joie, lorsqu'il a vu que le mauvais temps n'exerçait aucune influence sur cette multitude avide de le contempler; aussi il a accueilli paternellement, c'est le mot, tous ceux qui lui ont été présentés, et le steamboat *Leda* a offert, pendant plusieurs heures, le véritable coup d'œil d'un triomphe. Chacun en le quittant ne cessait de répéter: Quel homme affable! que de bonté respire sur sa physionomie! C'est vraiment un homme fait pour occuper la première place parmi tous les autres hommes éminents de notre belle république!

"Adieu, Henry Clay, adieu! Vous avez répondu à nos vœux; Vous avez bien voulu venir visiter notre pauvre cité; aussi nous n'oublierons pas l'engagement de reconnaissance que nous avons contracté envers vous, et nous saurons vous prouver, au jour du combat électoral, que nous avons su apprécier toutes les qualités du citoyen et de l'homme d'état. Dans deux ans, nous espérons entendre résonner, pour célébrer votre avènement au fauteuil présidentiel, ce même canon qui vous a salué deux fois."

Le *Patriote* de Lafourche Intérieure et de la Paroisse de Terrebonne, journal publié à Thibodeaux, contient ce qui suit:

"Le bayou Lafourche, d'ordinaire si beau à cette époque, trompe aujourd'hui toutes les conjectures. Depuis plusieurs années on ne l'a vu aussi bas.

"Le *John Armstrong*, est le seul d'entre les steamboats nos anciens visiteurs. Encore n'est-il venu qu'une seule fois, et, quoique sur lest, dut-il de la peine à regagner le fleuve.

"Le *Général Harrison* attend l'occasion de nous rendre sa première visite.

"L'*Excel*, vient régulièrement de Donaldson, mais ne va pas jusqu'à la Nouvelle Orléans.

"Le *Pénélope*, qui, dit-on, peut porter 200 boucauts de sucre, a déjà fait deux voyages et promet de continuer régulièrement.

"Quant à l'*Ureka*, commandé par le capitaine John T. Brooks, son succès est déjà bien assuré, tant est grand le patronage que l'on accorde à ce bateau."

INTERIEUR.

[*Correspondance particulière de l'Abeille.*]

Washington, le 10 janvier 1843.

Au Sénat aujourd'hui, M. Berrien a rapporté le bill pour faire remise de l'amende imposée au Général Jackson, avec un amendement recommandé par la majorité du comité judiciaire et le rapport de ce comité à ce sujet. L'impression de ce rapport et de l'amendement a été ordonnée. L'amendement proposé par le comité n'exprime aucune opinion au sujet de l'imposition de cette amende, il fait seulement allusion pour la remise aux services militaires rendus par le Général Jackson. M. Linn a fait la motion de faire imprimer 20,000 exemplaires extra de ce rapport. M. Buchanan a proposé d'ajourner cette motion à demain; ce à quoi M. Linn a consenti, en faisant substituer le chiffre 10,000 à celui de 20,000. Le bill de l'Oregon a été repris encore une fois, mais la passation en a été retardée à la requête de M. Calhoun. Le bill pour venir au secours du maître de poste de la Nouvelle-Orléans, a subi sa troisième lecture. Sur motion, à 3 heures, le Sénat s'est ajourné.

A la Chambre des Représentans, M. Botts a présenté de nouveau les articles d'accusation, (impeachment) contre le président des Etats-Unis et a soumis une résolution pour former un comité d'enquête à ce sujet. Cette résolution a été vivement débattue durant la plus grande partie de la séance; enfin elle a été rejetée par un vote de 127 contre 83. Sur motion la Chambre s'est ajournée à 3 heures 1/2.

Washington, le 11 janvier 1843.

Au Sénat après avoir disposé de pétitions et rapports des comités permanents, on est arrivé aux affaires non terminées d'hier. La motion de M. Linn pour faire imprimer 10,000 exemplaires extra des rapports du comité judiciaire sur le bill pour faire remise de l'amende imposée au Général Jackson, a été négativement décidée par 17 voix contre 23 non. M. Calhoun a voté en blanc et M. McDuffy a voté contre. Une résolution pour autoriser le secrétaire du trésor à prendre au prix du gouvernement différents morceaux de terre, des cautions de J. D. Boyd, ancien receveur du bureau des terres à Columbus, (Mis.) pour couvrir le déficit laissé par ce dernier, a été débattue pendant quelque temps et rejetée. Les débats pour la passation du bill du territoire de l'Oregon ont été repris. M. Tappan a parlé en faveur de la passation, mais à la requête de M. Sevier, elle a été ajournée à demain. Le Sénat s'est ensuite ajourné.

A la Chambre des Représentans—Sur motion de M. Fillmore il a été résolu que les deux derniers jours de février et les trois premiers jours de mars seraient réservés à la considération des affaires territoriales. Les débats de la résolution de M. Brown, relative à l'amende du Général Jackson, et faisant partie des affaires non terminées hier, ont été continuées. La parole ayant été accordée à M. Butler du Ky, cet orateur a prononcé un discours plein d'éloquence qui amènera la solution de cette question. Les débats sur le rapport et la résolution du comité des voies et moyens relatifs au plan de l'Echiquier du Président ont été ressumés et continués jusqu'à l'heure habituelle de l'ajournement.

P. S. A en juger par l'aspect actuel des Chambres on ne traitera pas, pendant cette session, d'affaires d'un grand intérêt public, mais il est probable cependant qu'on passera plus de bills particuliers et de localité dans cette courte session, qu'il en a été passé depuis plusieurs années.

Incendie causé par l'eau.—Le 30 du mois dernier, un orage ayant subitement fait monter la rivière à New-Castle, Virginie, l'eau atteignit l'étage d'un moulin à farine dans lequel se trouvait une quantité de chaux, qui s'alluma et consuma en peu d'instans l'édifice et les grains qu'il contenait.

Peine de mort.—Le sénat du New Hampshire a refusé de donner son concours au bill pour l'abolition de la peine de mort, passé à la chambre des représentans de cet Etat.

Massachusetts.—La Législature de cet Etat s'est enfin organisée, mais ce n'a pas été sans peine. Toute la séance du 6 courant à la Chambre s'est passée en scrutins inutiles pour l'élection de l'Orateur, enfin de guerre lasse, cette élection a été renvoyée au lendemain. Le lendemain en effet on s'est mis en mesure d'amener un résultat. Les whigs et les locofocos avaient un chacun de leur côté une assemblée, et les deux camps s'abordaient avec un parti pris d'en finir. Le premier scrutin a divisé les voix comme la veille. Th. Kennicot, whig, a obtenu 172 voix, S. J. Thomas, locofoco, 175, D. P. King, whig, 3. M. Kennicot, avec un louable désintéressement, alors se désista de la candidature, et les whigs résolurent de reporter leurs voix en masse sur M. King. De leur côté, les locofocos avaient opéré une révolution semblable, et ils présentèrent L. Williams au lieu de S. J. Thomas. Le premier scrutin décida entre les deux nouveaux concurrents. D. P. King obtint la majorité requise, c'est-à-dire 176 voix, et L. Williams en eut 172. M. King a été en conséquence élu Orateur de la Chambre, et il a pris possession du fauteuil en adressant aux Représentans une allocution pleine de convenance et de dignité.

Maine.—La Législature de cet Etat s'est réunie à Augusta le 4 courant. Comme de juste, le président du Sénat et l'orateur de la Chambre sont des locofocos. La Législature a procédé à la vérification de l'élection pour gouverneur, et John Fairfield, locofoco qui a dans le vote populaire obtenu une majorité de 14,000 voix, a été proclamé gouverneur. Les siéges vacants au Sénat ont été remplis aussi par des locofocos.

Vermont.—Une convention pour amender la constitution de l'Etat s'est réunie à Montpellier le 4 courant. Daniel Kellog a été élu président de l'assemblée; T. Marston et B. Barlow remplissent les fonctions de secrétaires. Ces choix ont été faits sans distinction de parti, ce qui a donné l'avantage aux locofocos.

EXTÉRIEUR.

Europe.—Les journaux de New-York renferment d'assez copieux extraits des feuilles anglaises reçues par le *Rochester*. Ces extraits sont presque tous consacrés à des détails circonstanciés sur l'Inde et la Chine; ils n'ajoutent rien aux nouvelles que le Britannia nous avait apportées sur ce sujet. Nous y puisons les deux ou trois paragraphes suivants:

"L'Empereur a donné son assentiment par écrit au Traité conclu entre l'Angleterre et la Chine. Les deux premiers paiemens stipulés dans ce traité ont été effectués, et à la facilité avec laquelle les Chinois paient, on peut croire que l'argent n'est pas rare chez eux. Toutes les troupes chinoises quittent Chusan et seront remplacées par deux régiments d'infanterie européens jusqu'à ce que tous les paiemens aient été effectués.

"Le major Malcolm va en Angleterre porter le traité et obtenir la ratification de Sa Majesté. Il ne restera que quelques jours et reviendra sur le champ à bord du navire à vapeur *Auckland* qui l'emmène, attendra son retour."

(*Overland Observer de Ceylan.*)

"Il y a dans les nouvelles de Chine, dit le *Times* de Londres, un point qui va fournir aux commentaires du monde politique et du monde fashionable, un sujet qui aura l'immense mérite de la nouveauté. Sa Majesté impériale, si l'on en croit les dernières dépêches télégraphiques, se propose d'envoyer un ambassadeur à Londres. Sérieusement parlant, nous sommes convaincu que cette mesure aura une excellente influence pour la conservation des relations amicales entre l'Angleterre et la Chine. L'une des plus grandes difficultés que nous ayons toujours rencontrées en traitant avec ceux qui naguères encore étaient nos ennemis, c'est sans contredit leur complète ignorance de la puissance à laquelle ils ont à faire. Même en ce moment ils regardent probablement les "vaisseaux du Diable" qui les ont si fort maltraités, comme nos ancêtres regardaient autrefois les sauvages Normands, c'est à dire avec un sentiment de crainte mêlé de mépris et de dégoût. Rien ne saurait être plus favorable à faire tomber ce préjugé que l'envoi d'un ambassadeur éclairé qui saura apprécier le pouvoir, la richesse et la civilisation de l'Angleterre."

On lit dans la *Gazette de Leipsick*:

"Le bruit court sur les frontières de la Turquie que l'empereur de Russie a choisi son gendre, le duc de Leuchtemberg, fils du prince Eugène, pour le trône du nouvel empire de Byzance qu'il a l'intention de fonder. La Prusse et l'Autriche ont donné leur assentiment à ce projet: la première, pour prix de cette adhésion, aura la Pologne jusqu'au Bug, et la seconde recevra la Moldavie et la Valachie."

Le *Messager*, journal officiel, déclare que le but de l'expédition, partie, il y a environ un an, sous les ordres de l'amiral Dupetit-Thouars, était de s'emparer des îles Marquises. Il donne des détails sur le succès qu'elle a obtenu, et ne fait guères que répéter ce qui a été publié dans le tems par les journaux américains. Le *Messager* s'étend sur les avantages que la France est appelée à recueillir de l'occupation de cette île.

Afrique Française.—Le *Journal du Havre* du 6 décembre dit: "Notre correspondant particulier à Alger nous apprend que le lieutenant-général Bugeaud est arrivé à Blidah le 10 novembre pour organiser le convoi d'une grande expédition qui doit avoir lieu contre les Cabyles. Les troupes seront divisées en trois colonnes et croiseront les montagnes dans trois différentes directions. Le but de cette expédition est de punir les Cabyles qui ont attaqué l'armée française les 19 et 20 septembre dernier. Si les pluies ne viennent pas entraver la marche des troupes, le succès de cette expédition n'est pas douteux. Au retour, le duc d'Aumale ira prendre ses quartiers d'hiver avec 3,000 hommes à Medeah, et le général Changarnier se rendra à Milianah avec 3,000 hommes de plus. De cette manière, notre ligne intérieure sera bien déterminée; nous aurons des colonnes stationnaires à Constantine, à Setif, à Medeah, Mascara et Tlemcen."

Vestris, le *Dieu de la Danse* est mort dernièrement à l'âge de 83 ans.

Capture d'une goelette Haïtienne.—Par le brick *Emily*, arrivé à Philadelphie de St. Yago de Cuba, d'où il est parti le 20 décembre, on apprend que le 17 de ce mois une goëlette haïtienne, capturée par un navire de guerre espagnol, est entrée dans ce port.

JAMAIQUE.

Par la goelette *Emily*, arrivée hier de Kingston, nous avons reçu des journaux de la Jamaïque jusqu'au 10 du courant. La session du parlement est terminée. Après toutes les dépenses payées, il s'est trouvé un surplus de £60,000 et les planteurs ont obtenu une réduction de taxes d'environ £70,000.

La fièvre jaune règne à Antigua, les autres sont tranquilles, les Anabaptistes ont cessé de chercher les soulever.

L'île d'Antigoa a éprouvé deux violentes secousses d'un tremblement de terre.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Vendredi soir, 20 janvier 1843.

Nous référons nos lecteurs aux remarques faites au sujet de chaque article pour les changements qui ont survenu durant ces trois derniers jours. L'état des affaires en général est satisfaisant, les ventes sont assez actives.

Le temps a été très favorable aux affaires du dehors. Le fleuve a légèrement monté.

COTON.—Arrivé depuis le 17 du courant, de Louisiane et Mississipi 17,470 balles, Tennessee et North Alabama 4307, Arkansas 349, Ensemble 22,166 balles. Expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 9443 balles; Greenock 1250, Havre 4720, Marseilles 974, Anvers 1177, Brême 1250, New York 1267, Boston 604, Philadelphie 50, Baltimore 380,—Ensemble 20,125 balles; ce qui fait une réduction du stock de 2,050 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui un stock de balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er Stock en mains,		4 435
Reçu depuis trois jours,	22,166	
Antérieurement	[illegible]	[illegible]
Expédié depuis trois jours,	20,125	
Antérieurement	[illegible]	[illegible]
Stock en mains		[illegible]

Depuis notre dernier rapport le marché a continué à être dur, et la vente, les ventes ne se sont que difficilement effectuées aux prix portés à nos derniers cotes. Les nouvelles reçues du Havre, jusqu'au 6 du courant n'ont pas apporté plus de confiance dans l'esprit des acheteurs. Mercredi les ventes ont été de 6000 balles. Celles d'hier de 3,000 et celles d'aujourd'hui de 2500. Ensemble 11,500 balles à une baisse de prix de 1/8 cents sur les qualités ordinaires et courantes.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi.

Ordinaire et bas de,	4 1/4 à 5 1/2
Ordinaire,	5 3/4 à 6 1/4
Bon ordinaire,	6 1/4 à 6 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	7 1/2 à 7 3/4
Petit courant et courant,	7 3/4 à 8 1/4
Bon courant,	[illegible]

TABAC—L'indifférence des acheteurs pour opérer aux prix du cours, a engagé les détenteurs à offrir leur stock à une baisse. Les ventes depuis notre dernier rapport se composent d'environ 250 boucauts a une baisse de 1/4 c. Nous cotons aujourd'hui les beaux lots et ceux de choix de 2 1/4 à 4 1/2 cents, les autres qualités en proportion.

Arrivé depuis le 17 du courant 183 boucauts, expédié dans le même espace de temps pour le Havre, 20 boucauts. Marseilles 50, Boston, 2 Baltimore, 50, en autres 57.

ETAT DU TABAC.

1842 Septembre 1, Stock en mains		[illegible]
Reçu depuis trois jours,	183	
Antérieurement	6,715	6,050
		8,167
Expédié depuis trois jours,	310	
Antérieurement	6,[illegible]	7,070
Stock en mains		[illegible]

SUCRE.—La bonne demande qui a eu lieu au commencement de la semaine, a également eu lieu depuis notre dernier rapport; les ventes de ces trois derniers jours se composent de 1000 boucauts principalement dans les qualités inférieures et courantes, dont les prix a varié de 3 à 4 1/2 c. Nous cotons aujourd'hui les bonnes et belles qualités entre 4 à 4 1/2 et 4 3/4. Le stock sur la Levée est actuellement réduit à 2000 boucauts, le marché est très ferme à ces prix. Nous avons entendu parler d'une vente de 600 boucauts sur l'habitation qui a eu lieu à 3 cents.

Les sucres de la Havane sont calmes comme suit: bruns 6 à 6 1/4, blanc 9 1/2 à 10.

MÉLASSE.—Cet article a été en bonne demande depuis notre dernier rapport, pour être expédié au Nord et à l'Ouest, et malgré le stock élevé augmente encore par les fréquents arrivages, les prix se sont maintenus en faveur des vendeurs. Nous cotons de 11 à 12 1/2 les bons barils de chêne et de cypre. Plusieurs lots étaient en vente sur la habitation à la clôture de notre rapport, mais nous n'avons en connaissance du prix que d'une seule vente de 6000 gallons sur une habitation au-dessus de la ville, à 10 cents pour les marchés de l'Ouest.

FARINE.—Le stock élevé que nous avons signalé à notre dernier rapport, et l'annonce de la hausse des rivières des hauts ont produit quelques effets sur les détenteurs, et mercredi et hier les prix ont baissé de 25 à 50 cents. Aujourd'hui le marché était plus ferme. Nous cotons aujourd'hui la superfine à $4.26. Les ventes depuis mardi se composent d'environ 900 barils.

PRODUITS DE L'OUEST.—La navigation des rivières des hauts étant actuellement ouverte, les prix ne sont pas aussi fermes sur le marché aux provisions.

Porc nouveau mess $7.25 à $8.00, le porc prime de $5 50 à — M. O. $7.25 P. O. $4 50, le vieux se vend à 7 à prime $4.50. Bœuf, $10 en barils, demi barils $5.50, prime 7 25 à 7 50.

Graisse, 6 c. Le bacon est calme, jambons 7 1/2, plats côtes 4 1/4, épaules 3 1/2 à 3 1/2.

WHISKEY.—Rectifié de 18 à 18 1/2 par gallon.

SEL.—Calme à nos dernières cotes, 4000 sacs de Liverpool, importés de Mobile, ont changé de mains de $1 25 à $1 27 par sac.

CHANGE.—Les traites sont difficiles à la vente; dans quelques occasions le taux a fléchi.

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	3 3/4 à 4 1/4	de prime.
France,	5 61 1/4 à 5 62 1/2	do
New-York, 60 jours de vue	2 1/2	d'escompte.
Chèque,	à 1	do
Philadelphie 60 jours de vue,	2 1/2	do
Do à vue	1 1/2 à 1	do
Boston 60 jours	2 1/2 à 2 1/4	do

FRET.—Le fret sur tous les points est toujours très ferme à nos dernières cotes.

FRET.

Coton pour Liverpool	3/8	
Do do Havre,	1 3/4	
Do do New York,	7/8	par livre
Do do Boston,	7/8	do
Tabac pour Cowes,	7 a 00	
Do du Continent directement,	00 a 00	
Do do New York,	1 50 à 0	
Do do Boston,	1 50 à 0	
Do du Philadelphie	00 a 0	

MARCHÉ MONETAIRE DE LA NLLE-ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.

Ceux de $1000,..........	p à 4	p. et d'escompte
do, 500,..........	p à 4	do
50 et 100,..........	pair à 1	do
Billets de la Banque Consolidée,..........	19 à 21 p. c.	escompte
do Citoyens,..........	15 à 17	do
do Améliorations,..........	18 à 61	do
do Atchafalaya,..........	75 à 78	do
do Exchange,..........	57 à 60	do
do Orléans,..........	14 à 60	do
do de la 1re Municipalité,..........	10 à 12	do
do 2de do,..........	17 à 19	do
do 3me do,..........	57 à 60	do
do Alabama,..........	12 à 14	do
do Kentucky,..........	1 à 2 1/2 p. cent	do
do Tennessee,..........	0 à 0	do
do Ohio,..........	0 à 0	do
do Illinois,..........	60 à 60	do
do Indiana,..........	2 à 3	do

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraiche étant de $3 88 par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 42 onces de pain pour dix cents, à partir du lundi, 23 janvier. Les pains de seconde qualité devront peser 25 pour cent en sus, c'est à dire 52 1/2 onces.

Nouvelle Orléans, le 21 janvier 1843.

RÉFERENCE PERSONNELLE.—Si quelqu'un doutait encore de l'efficacité du Liniment de Hay, chez Comstock & Ross, 26, rue des Magasins, pour guérir sans jamais manquer, les hémorroïdes, qu'il s'adresse à L. TRIGANT, rue Ste. Anne, No. 82, un des plus respectables citoyens de cette ville, qui a fait usage de ce liniment avec le plus grand succès, et il lui dira toutes les vertus de ce remède. M. Trigant avait employé sans succès toutes espèces de remèdes, l'usage seul du liniment l'a guéri.

SALSEPAREILLE DE BAND.

L'inflammation des membranes nerveuses est le résultat des impressions produites par le rhume et par d'autres causes. De là les catarrhes chroniques, bronchites qui se terminent en consomption, gastrite, diarrhée, les maladies des rognons et de l'utérus; toutes provenant des impressions reçues par les tissus muqueux. L'expérience a prouvé que la salsepareille de Band a la vertu de guérir radicalement toutes ces classes de maladies et que son opération est telle qu'elle en fait disparaître jusqu'aux moindres traces.

Pour plus d'évidence de sa propriété, voir les certificats des guérisons, insérés dans les journaux.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par A. B. Sands & Co., droguistes et chimistes, bâtisses en granit 273, Broadway, encoignure Chamber street, New-York.

Vendu à la Nouvelle-Orléans, en gros, en détail et pour l'exportation à leur prix, par Band, rue St. Charles, No. 19,

et aussi chez SICKLES & Co., 49, rue du Canal, et ANDREW OLIVER & Co. 61, rue de Chartres,

Et chez tous les apothicaires et marchands-droguistes des Etats-Unis.

Prix—$1 la bouteille—ou 6 bouteilles pour $5.

IMPORTANT.—Insistez pour demander la Salsepareille de BAND, non une autre.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire	Brilliant, Barr, Greenock,	Holmes & Mills
	Byron, Russell, Liverpool,	S & J P Whitney
Barque	Kelby, Barstow, Liverpool,	W H Haynes
	Abby Baker, Pratte, Baltimore,	Bailey & Baxter
	Volga, Harwood, New York,	Harrod & Darling
	Georgia, Otis, Liverpool,	S & J P Whitney
Brick	Imogene, Sires, Key West,	
	Energy, Sellew, Apalachicola,	E O Rogers & co
	Attakapas, Hayden, New York,	Bridge & Bro
	Northumberland, Nason, Baltimore,	
		A Kearney & co
Goel.	Reo, Sabate, Havane,	J M Anguera

ARRIVES.

Bateau de remorque Star, Heaton, des Passes—avec le navire Emily et le brick Wakulla

Navire Emily Crane, de Kingston

Brick Wakulla, Johnston, de Madère par la voie de St. Croix.

Goel. Oldbias, Howes, de la Baie Montego

Steamer Rodolph, Vandergrift, Natchitoches

" Telegraph, Cummings, Fort Adams
" Edna, Elliott, Vicksburg
" Republic, Good, Yazoo City
" Sultana, Tufts, Vicksburg
" Liberty, Pense, St. Louis
" Baton Rouge, Walworth, Vicksburg
" Oceola, Brooks, Lafourche
" Sarah Bladen, Boggs, Tuscumbia.

MEMORANDA.

Ports de la côte.

New-York, 10 janv.—Le navire Damascus est destiné pour Liverpool, il ne partira pas pour la Nouvelle Orléans comme on l'avait annoncé d'abord.

Baltimore, 9 janv.—Expédié brick Edinburg, Crocker, N Orléans.

Philadelphie, 11 janv.—Arrivée, barque Tarquin, Rosmar, N. Orléans.

Ports étrangers.

A Liverpool pour ce port, 6 déc. le Compton, l'Ann Jeffrey, la Lamport, Armstrong; le Glasgow, Douglass, Lord Wellington, McRea, Messenger, McKandy; Farrah, Spence; Acteon.

Halifax, 26 déc.—Brick Sultan, Affick, pour les Antilles et la N. Orléans.

DERNIERES DATES.

New York........	jan 10	Londres........	déc 6
Boston........	jan 11	Liverpool........	déc 6
Baltimore........	jan 11	Paris........	déc 5
Washington........	jan 11	Havre........	déc 6
Philadelphie........	jan 11	Bordeaux........	nov 16
Charleston........	jan 11	Vera Cruz........	déc 3
Havane........	jan 11	Mexico........	déc 31
Galveston........	jan 14	Tampico........	déc 20

DES PROPOSITIONS pour reconstruire la Maison et les dépendances à rue Conti, [illegible]

A. BINER [illegible]

[illegible] barriques Vin Vieux de Madère [illegible]

HARICOTS rouges [illegible] GEORGE FLAGG

WHISKEY [illegible] W. M. PREHN, 36 Douane

CAFE de Rio [illegible] W. M. PREHN, 36 Douane.

MARCHANDISES pour le marché mexicain. Platilles, Bretagnes, [illegible] W. M. PREHN, 36 Douane

BLANC de Plomb [illegible] New York et Saxe [illegible] W. M. PREHN, 36 Douane.

VIN de Bordeaux [illegible] W. M. PREHN, 36 Douane.

CHAMPAGNE [illegible] W. M. PREHN, 36 Douane.

DRAPS [illegible] W. M. PREHN, 36 Douane.

FLANELLE [illegible] W. M. PREHN, 36 Douane.

A VENDRE [illegible]

[illegible]

LES soussignés [illegible] janvier 1843 [illegible] L. MILLAUDON, R. RICHARDSON, Ross, RICHARDSON, J. U. PHILIPSON.

UNE jeune dame française, âgée de vingt deux ans ayant un enfant de quatre mois, désirerait se placer nourrice sur lieu. S'adresser rue Dauphine No. 103, à Mme. FLET. 15 janv—6

VIN DE MADERE.

LE soussigné a reçu de Madère voie d'Angleterre, les vins ci-après, garantis purs et d'excellentes qualités: [illegible]

FRANK PERRET, [illegible] rue Toulouse

A VENDRE—Un Magasin [illegible] 19 janv

BUREAU DE L'EXPRESS D'EN BAS.

Nlle. Orléans, 18 janvier 1843.

CET établissement continue à presser le coton [illegible]

Par ordre de la Direction, [illegible] Secrétaire

MADEMOISELLE ANNA CAVALLIER, [illegible] PIERRE BORRELLY

[illegible]

1500 [illegible] à vendre par R. D. BLOSSMAN, 60 Bienville.

SUCRE et Mélasse—100 boucauts sucre et 5000 gallons mélasse sur habitation, à vendre par T & S. T. TOBY & HOBART.

HUILE de Baleine—24 barriques très supérieure en débarquement, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras, Encoignure Magasins

CLOUX—[illegible] barillets en fer de Suède, excellente qualité et dimensions assorties, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras, Encoignure Magasins

BLANC de Baleine, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras, Encoignure Magasins

MAIS—1000 sacs venant d'arriver et à vendre par HEWITT, HERAN & Co, 65, Camp.

GRAISSE—260 barils et 500 barillets graisse ferme actuellement en déchargement et à vendre par HEWITT, HERAN & Co, 65, Camp

TOILE de Russie—15 balles en débarquement du navire Columbus, à vendre par TUFTS & HOBART, 90 Douane

THE—10 demi caisses Young Hyson, à vendre en magasin par T. & S. TOBY & ROGERT, 70 Camp

EAU DE VIE ET GENIEVRE, à vendre en magasin, par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins

RIZ—[illegible] à vendre en magasin, par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins

TOILE à voile de différentes descriptions, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins

HUILE DE BALEINE, à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune

SACS EN TOILE—4000 sacs ayant déjà servi, à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune

CORDAGE de Chanvre assortis, à vendre par HARROD, DARLING & co, 49 Commune

COUVERTES de trois points, de Grenier, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 92 Gravier

DR. BLANCHARD, ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, Chirurgien Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, et de celle de la Nouvelle-Orléans,

A l'honneur d'informer les personnes qui ont de mauvaises dents, qu'au moyen d'un Ciment plombateur, il répare les ravages que les dents ont subis par l'effet de la carie, leur rendant ainsi leur intégrité et leur beauté primitive. Il le fait servir à la mastication, et durer souvent même pendant toute la vie, il n'entre aucun métal dans la composition du Ciment plombateur et il est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Ses propriétés sont telles que chacun peut soi-même en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit. Ce Ciment mou d'abord, puis solide au bout d'une heure, parfaitement formé dans trois heures, devient dans quelques jours, aussi dur que les dents naturelles. Placé dans la carie, il est parfaitement fixe et de la même couleur que la dent dont il prolonge la durée et lui donne la faculté de braver les aliments aussi bien qu'une dent qui n'est pas creusée par la carie. L'opération se fait sans aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

Le Dr. Blanchard se charge du traitement où si on le préfère on achète chez lui le ciment plombateur et un plomb ses dents soi-même, moyen précieux pour les personnes qui habitent la campagne.

Récemment inventé pour orifier les dents—Or gauffré sans aucun alliage plus malléable et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit platina) pour plomber les dents.

CHIRURGIE DENTAIRE.

Pratique minutieuse de tout ce qui concerne l'entretien de la bouche, orification, extraction.

Pour les enfants, redressement des dents, quand il y a déviation à l'époque des secondes dents [illegible]

[illegible]

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 22 courant, à huit heures précises du matin, grande tenue d'hiver, armement complet. Réunion à l'Arsenal, pour un exercice à feu.

Par ordre du Major, F. SAUTON, Adjudant-Major.

18 janv

AVIS est par le présent donné que Lundi, 23 janvier courant, à midi, à l'église St. Louis, il sera procédé à l'adjudication des bancs de ladite église, par P. E. Tricou, encanteur.

Les acquéreurs desdits bancs en auront la jouissance jusqu'au 31 décembre 1843.

Possession en sera donnée le 1er février prochain.

Conditions—Comptant.

Si quinze jours après l'adjudication le paiement n'est pas effectué, ladite adjudication sera annulée, et le Trésorier disposera immédiatement desdits bancs.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1843.

JOSEPH GUILLOT, Trésorier.

14 janv—8

AGRICULTURE.

UN fermier, élève de l'école spéciale en agriculture de Grignon (proche Paris), offre ses services d'économe. Depuis son séjour à la Louisiane, il a exercé les fonctions de gérant en second sur une habitation de premier ordre.

A une époque où l'agriculture du Sud semble entrer dans une seconde période, il convient de tirer profit de tous les moyens que ne négligent point les planteurs du Nord. L'homme ayant la connaissance des pratiques locales, joignant celles des contrées où la terre a acquis une haute valeur vénale et lucrative, convient dans les circonstances actuelles.

Références: MM. L. Millaudon, St. Martin, Benjamin. S'adresser à M. EMILE GARCIA, 70 rue St. Pierre

20 janv—11

INSTRUCTION.

UN Professeur, Bachelier ès-lettres, ayant exercé en ville et à la côte, offre de se livrer à l'éducation d'une ou plusieurs familles sur une habitation.

On présentera les meilleures références.

S'adresser à M. FOURNIER, 70 rue Toulouse

20 janv—31

AVIS aux dames de la ville et de la campagne—Grand bon marché—A vendre chez le soussigné 12 douzaines de chapeaux en soie et en velours, avec et sans jolivetes, dans les prix de $4 à $6; aussi un grand assortiment de marchandises nouvelles, importées de France par les derniers arrivages, Mme GARLEPIED, 112 Royale, entre St. Louis et Conti

20 janv—3

PIANOS A VENDRE.

DEUX superbes Pianos de Pleyel, dernièrement reçus, seront vendus à bas prix par le soussigné, rue des Remparts, No. 306.

J. J. JANDOT.

Nota. On recevra en paiement des billets de la 1ère Municipalité. 20 janv—4

LE DOCTEUR LORET a l'honneur de prévenir ses clients et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il vient de transporter son domicile, rue St-Pierre, No. 143, entre Bourgogne et Dauphine.

Ce médecin ayant fait une étude toute particulière des maladies de la peau, telles que dartres, ulcères rebelles, &c., traitera par une méthode nouvelle, dont il est l'auteur et par l'emploi de laquelle il a dans la plupart des cas, obtenu les plus heureux succès, les personnes qui réclameraient ses soins pour ce genre de maladies. 17 j—1m

AVIS.—Le terme fixé par les soussignés pour la durée de leur société de commerce étant expiré depuis un an, et ces messieurs se décidant à liquider, prient les personnes à qui ils doivent, tant particulièrement que collectivement, de présenter leurs comptes qui seront immédiatement soldés, et les personnes qui doivent à lesdites de venir régler dans le plus bref délai; dans le cas contraire, les comptes seront mis en cour.

Ils ont en magasin:

700 paniers Huile première qualité, Bile 24 onces.
24 boucauts Ficelle assortie.
500 caisses Vin Muscat Frontignan
500 do. Sirop assorties.
200 do. Fleur d'oranger.
200 do. Vin blanc en bouteille et demi bouteille première qualité.
60 do. 24 boites, Sardines à l'huile
30 do. Prunes en, de 24 pintes chaque.
100 do. Vermicelle et Macaroni
60 barils Pistache grosse
40 do. Poivre.
30 do. Vin blanc première qualité
20 do. Vinaigre de Bordeaux.
30 barriques Vin de Bordeaux
9 pipes Eau-de-Vie
150 caisses Vin rouge de Bordeaux
30,000 Bouchons

Aussi, Brandy, Huile à lampe, Graisse, Cordages goudronnés, Marinés, Liqueurs, Sucre de la Havane et du pays, Amandes, Anisette, Madère, Papier, Tabac, Cigares, Bleu de baleine, [illegible] et un assortiment complet de [illegible] qui se vendront aux prix les plus bas.

Nouvelle-Orléans, le 16 janvier 1843.

P. ROY & MICHEL, 16, rue St. Philippe

16 janv—1m

[illegible]

AVISO.

El capitan J. Pérez previene a sus amigos y a los Españoles en general que [illegible] se encargara de representar y de comprar en la ciudad, [illegible]

El Aviso estara abierto todos los dias de [illegible] de la mañana hasta las 6 de la tarde. 16 de enero.

TRAITES sur Boston à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

AMANDES à coque douce, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

SUCRE de la Havane blanc et jaune, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

BLANC de Baleine, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

GENIEVRE de Hollande, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

VIN d'Oporto, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

CHANDELLES de suif, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

EAU-DE-VIE de champagne, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

PELLES—5 douzaines, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune

SIROP et mélasse—[illegible] JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras

PALAN—Un palan et ses cordes, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras

WHISKEY de Monongahela—25 barils très vieux whiskey, supérieur, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras

SEL A FLOT—7000 boisseaux sel des îles Turques, à vendre à bas prix pour le prendre à bord E. DE LIZARDI & Co. 52 rue Bienville

CAFE de la Havane [illegible] à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

SUCRE de la Havane [illegible] en magasin à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

INDIGO—De qualité supérieure, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

CIGARITES—Vrai Mendoza en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

CIGARES Principe—En magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

CIGARES de la Havane. De toutes sortes et des marques les mieux réputées, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille-Levée

TABAC coupé fin, de Madame Miller & Co en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille-Levée

EXTRAIT d'Absynthe Suisse et Kirch de toute première qualité, en magasin et à vendre par FRANK PERRET, 29 Toulouse

PORC—75 barils mess, à l'inspection et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras

BALAIS—200 douzaines balais en paille, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras

TABAC à chiquer—100 caisses excellent tabac de James River, 20 caisses idem du Missouri et du Kentucky, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras

FICELLE et cordes—400 rouleaux cordes et 200 balles ficelle, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24, Poydras

CAFE de Rio—Nouvelle récolte, bonne qualité, en débarquement des navires Wolan et Harrison et en magasin, à vendre par JOSHUA DIXON, 18 Royale.

GRAISSE—26 barils graisse, à vendre par J. L. DONNAMETTE, 49, Conti

CUIVRE—[illegible] livres à vendre par J. L. DONNAMETTE, 49, Conti

TRAITES sur New York, à vendre par DUNCAN KENNEDY, 53, Toulouse

GRAISSE—260 barillets en débarquement et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp

FARINE—550 barils farine, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65, camp

CHAUSSURES—[illegible] caisses Bottes, Souliers et Brodequins, reçus par la barque Florence, à vendre par H. H. HOBBS, 12, Douane

DEMI-BAS de laine—160 douzaines à vendre par FROST & Co, 10 Magasins.

BEURRE—120 frequins de Goshen, à vendre par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas

CIDRE—20 barils de Newark, en débarquement du navire Oconee de New York, à vendre par FOSDICK & BROTH., 66 Camp

CHANGE sur Paris à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79, Toulouse

CHANGE sur Londres, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse

CHANGE sur New York, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79, Toulouse

CHANGE sur Boston, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79, rue Toulouse.

CHANGE sur Marseille, payable à Paris, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co, 79, rue Toulouse.

25 CERISE A L'EAU DE VIE. 25 caisses cerises du Guiland Frères, en débarquement du navire Français Annah, Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 35, Chartres.

[illegible] DOOLEY.

VENTES DE SHERIF.

No. 4,800—R. Heath & co. vs. Peter Cunningham.

COUR DE COMMERCE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, du consentement des parties, au Café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le vendredi vingt sept janvier 1843, à midi,

Les esclaves WILLIAM et DARBY, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce.

21 janv—21 au 27

COUR DE COMMERCE—No. 6,743—James Donaldson vs. W. M. Lambeth—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, du consentement des parties, au Café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le vendredi, 27 janvier 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. La moitié indivise des lots Nos. 243 et 246 formant l'îlet entier compris entre le "Florida Landing", les rues Cypress, Pin et Locuste, situés au faubourg Ste. Marie, en cette ville de la Nouvelle Orléans, mesurant (mesure anglaise) 250 pieds face au Florida Landing, 250 pieds à la rue Cypress, 310 pieds à la rue Pin et 297 pieds à la rue Locuste; ensemble avec les améliorations qui sont dessus.

2o. La moitié indivise de 48 lots de terre situés au faubourg Ste. Marie, 24 desquels font partie de l'îlet borné par les rues Perdido, Fréret, Gravier et Girouard et sont numérotés de 1 à 24, inclusivement. Les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont contigus et mesurent chaque, 24 pieds 8 pouces et 4 lignes, face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur—Les lots Nos. 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 sont contigus et mesurent chaque 26 pieds 5 pouces et 2 lignes face à la rue Fréret, sur 96 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur—et les lots Nos. 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, et 24 sont contigus et mesurent chaque, 26 pieds 9 pouces et 6 lignes face à la rue Girouard, sur 96 pieds 9 pouces de profondeur—24 les autres 24 lots font partie de l'îlet borné par les rues Fréret, Perdido, Gravier et Ste. Marie et sont numérotés de 1 à 24, inclusivement.—Les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chaque 24 pieds 5 pouces et 1 ligne face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur—les lots Nos. 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 mesurent chaque, 26 pieds 8 pouces et 2 lignes face à la rue Ste. Marie, sur 97 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur—et les lots Nos. 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 mesurent chaque 26 pieds 8 pouces et 2 lignes face à la rue Fréret, sur 97 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur; ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus; le tout ainsi qu'il appert du plan figuratif des lots, dressé le 27 mars 1837 et déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire en cette ville.

Conditions: comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce.

21 janv—21 au 27

COUR DE COMMERCE—No. [illegible]—La Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans vs. Andrew Hodge Junior.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au Café de la Bourse de Cité, rue St Louis, le samedi 21 janvier 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Ste Marie, au dessus de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Poydras, des Magasins et Lafayette désigné par le No. un, sur un certain plan dressé par S. Hilton & co, daté le 17 février 1837, et déposé en l'étude de M. H. Cenas pour recours. Ledit lot mesurant 33 pieds, face à ladite rue du Camp sur 128 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles (mesure Américaine).

Et un autre lot de terre, contigu au lot précédent, situé au même faubourg et dans le même îlet, désigné par le No. deux, sur le plan susdit et mesurant 30 pieds 11 pouces et 2 lignes et demie face à ladite rue du Camp, sur 128 pieds 6 pouces et 4 lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles (mesure Américaine).

Conditions: comptant.

L. A. DUCROS, Shérif de la Cour de Commerce

20 déc—21 au 30j

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi, 21 janvier 1843, à midi,

Trois lots de terre contigus situés du côté occidental de la rue des Champs Elisées, entre les rues Morales et Urquhart, a un îlet de distance du chemin à coulisses du Golfe du Mexique, mesurant trente deux pieds face à la rue des Champs Elisées, sur cent vingt pieds de profondeur. Le premier des lots ci-dessus mentionné étant à la distance de treize deux pieds de l'encoignure de la rue Morales. Conditions, comptant.

Y. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

14 jan—3e s 8j

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS, District Oriental de la Louisiane. No. 451.—A. Bradford, chargé de la vente des biens de John K. West, en faillite.

En vertu de deux ordres de Cour émanés de l'honorable Cour de District des Etats-Unis pour le district susdit, j'exposerai en vente publique, le samedi, 21 janvier 1843, à midi, aux encans de Tattersall, encoignure des rues Saint Charles et Gravier,

1o. Une voiture et deux chevaux,
2o. Une boîte,
3o. Deux charrettes et deux chevaux,
4o. Sept vaches et trois veaux.

Conditions comptant.

A. SIDNEY ROBERTSON, Marshal des E. Unis

[illegible]

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, le 9 janvier 1843.

A une assemblée du Comité les règles suivantes ont été adoptées: [illegible]

[illegible]

JAMES ROBB, Président.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 22 JANVIER 1843,

La reprise de

TRENTE ANS

ou

LA VIE D'UN JOUEUR,

Drame à épisodes, 3 journées, 3 actes et 6 tableaux.

LES RENDEZ-VOUS BOURGEOIS,

Opéra en un acte.

La reprise de

LA MANSARDE DU CRIME,

Vaudeville en un acte.

Le spectacle commencera à six heures et demie.

NOUVEAU THEATRE ST. CHARLES.

SAMEDI, 21 JANVIER 1843.

L'ENFANT PERDU.

Danse Espagnole par Mary Ann Lee.

Suivi de

MAJEUR DEMAIN.

Le spectacle sera terminé par

LA TYROLIENNE, par Mary Ann Lee.

Dimanche

L'HERITIER SELON LA LOI.

Danse par Mlle LEE.

Le bureau de location sera ouvert tous les matins à dix heures.

Prix d'entrée—Premières et secondes loges.........	$1 00
Parterre.........	0 50
Galleries.........	0 25
Gens de couleur libres.........	0 50

Les portes seront ouvertes à sept heures. 21 janv

NOUVELLE COMPAGNIE DE L'AMPHITHEATRE NATIONAL.

Encoignure de rues Condé et Hôpital.

Ouvert DIMANCHE SOIR, et pour cette soirée seulement.

Le Directeur annonce respectueusement qu'il ouvrira le Cirque, DIMANCHE SOIR, 22 janvier, avec une double compagnie sans rivale, double troupe de chevaux, double compagnie militaire.

La célèbre Compagnie d'Ecuyers,
Le Jeune HERNANDEZ, le célèbre écuyer,
Le cheval CHAMPION,
se trouveront dans cette troupe.

Le Cirque sera ouvert à six heures un quart. On commencera à sept heures précises. 21 janv—1

SALLE DE BAL WASHINGTON.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ,

Tous les Lundi, Mercredi et Samedi, Durant la saison.

Prix d'entrée—une piastre. 3 déc

BAL DE LA SALLE CONTI.

GRAND BAL

PARÉ ET MASQUÉ.

Les DIMANCHE,
MARDI et
JEUDI de chaque semaine

Prix d'entrée—Cavaliers......... $1.

L'orchestre, sous le rapport du nombre et des talents des musiciens, est incontestablement des meilleurs de la ville; il exécutera toutes les valses et contredanses nouvelles, dont plusieurs sont de la composition des artistes de l'orchestre. 8 nov—[illegible]

L'ATELIER DE M. FINN, D'OUVRAGES EN VERRE SOUFFLÉ ET FILÉ, EST ACTUELLEMENT OUVERT AU No. 115 RUE DE CHARTRES, AU PREMIER.

Une variété de beaux ouvrages de verre convenables pour étrennes à vendre.

Admission, 25 cents, les enfans moitié prix. 15 déc

EN FACE L'HOTEL ST. CHARLES, ANCIEN MUSEUM.

34, 2me Municipalité.

A midi et à sept heures du soir, OUVERTURE D'UNE

NOUVELLE EXPOSITION

DES CÉLÈBRES TABLEAUX CHIMIQUES DE DAGUERRE.

Importés de Paris aux Etats-Unis par MM. MAFFEY & LONATI.

L'exposition se composera de quatre tableaux représentant:

1o. LES VÊPRES SICILIENNES, ou *PALERME EN 1282*

2o. L'ÉBOULEMENT DANS LA VALLÉE DE GOLDAU (en Suisse)

3o. UNE MESSE DE MINUIT

Dans l'Eglise St. Etienne du Mont à Paris.

4o. VENISE! OU UNE NUIT DE CARNAVAL.

Sera ouvert tous les jours au public (dimanche excepté) en deux séances, la séance à midi précise, une séance à sept heures du soir.

Les tableaux seront répétés pendant la séance, le public est prié de se rendre à l'heure annoncée afin de jouir de la vue des quatre.

Prix d'entrée, 25 cents—Enfans moitié prix.

W. M. FURST a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a baissé le prix de ses leçons de danse d'une heure entière chaque, à dix huit piastres par mois. 12 nov—7

POUR LA NOUVELLE IBERIE (Attakapas) et toutes les petites intermédiaires—Le bateau à vapeur BELLE OF ATTAKAPAS, capitaine Johnson [illegible] S. D. DARBY, 30, Vieille Levée.

POUR ST. LOUIS—Le bateau à vapeur CHAMPLAIN, [illegible] C. DOANE & co, 69 Poydras

POUR ST. LOUIS—Le bateau à vapeur J. M. WHITE [illegible] JOHN R. SHAW & Co. Agent

POUR NEW YORK—Le paquebot MEMPHIS [illegible] C. H. ASHBRIDGE, 57 Camp.

POUR NEW YORK—Le navire paquebot [illegible] HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

POUR NEW YORK—Le navire paquebot EMILY [illegible] HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

POUR NEW YORK—(Partant le 22)—Le navire paquebot du premier JUNIUS, capitaine Jackson, a besoin de 50 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret de quelques balles ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.

21 janv

POUR NEW YORK—Le brick FROTHINGHAM, capitaine Bennett, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage s'adresser à T & S. TOBY & ROGERT, 70 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire MISSISSIPPI, capt. Russell, partira sous peu. Pour fret de 350 balles de coton ou passage s'adresser à HULLIN & WOODRUFF, ou à LEVI H. GALE.

POUR BRISTOL, R. I.—La barque EMPRESS, capitaine Church ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à BAILEY & BAXTER, 47, Commune

POUR BALTIMORE—Ligne de paquebots entre Baltimore et la Nouvelle Orléans—La barque MARY, capitaine Myrick ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à BAILEY & BAXTER, 47 Commune

20 janv

POUR BALTIMORE—Le brick MASSACHUSETTS, capitaine Brunswell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais LIVERPOOL, capitaine Swainford, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant presque tout son chargement engagé, s'adresser à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier TORINO, capitaine Lyons, ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le paquebot YAZOO capitaine Trask, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 400 balles de coton ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à HULLIN & WOODRUFF, ou à LEVI H. GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire EBRO, capitaine Perry, partira sous peu. Pour fret de 300 balles, s'adresser à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR MOBILE—par le Fleuve—La goëlette ORATOR, capitaine Davis, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOSDICK & BROTHER, 66, Camp

POUR MOBILE—La goëlette PHILIPPINE-ROSE, capt. Heath, a besoin de 100 balles dans sa cale, et 25 sur son pont pour compléter son chargement. Pour fret, s'adresser à FOSDICK & BROTHER, 66, Camp

A VENDRE—La goëlette HORNET, 77 tonneaux, chevillée en fer construite à Cincinnati en 1840, du port d'environ 340 barils de farine et ne tirant pas plus de 6 pieds d'eau avec chargement complet. Elle est en bon ordre, a toutes ses voiles et peut être examinée au nouveau bassin. Pour les conditions, s'adresser au No. 46 rue de la Vieille Levée. 19 janv

POUR LE HAVRE—Le beau navire de première classe, LEODES, capt. Robbins, a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement et partira sous peu. Pour ce fret, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à T & S. T. TOBY & ROGERT. 19 jan

POUR BORDEAUX—(partant samedi 21 courant)—Le navire Français EULALIE, capt. G. Thore, ayant tout son chargement, prendrait encore quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à F. SEIGNOURET & Co, 141, rue Royale.

17 janv

POUR BORDEAUX—La barque de première classe, fine voilière, CUBA, capitaine Blanchard, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagée. Pour un léger fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune

17 jan

POUR VERA-CRUZ—La goëlette CREOLE, capitaine Place, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, No. 74, Vieille Levée

14 janv

POUR LAGUNA—Passage seulement—La goëlette UNITED, capt. Ingraham, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER, 47 Commune.

13 jan

POUR LA HAVANE—Le brick EMPRESARIO, capitaine Colline, ayant la majeure partie de son chargement arrêté, partira immédiatement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à PRATS & HERNANDEZ, 21 Toulouse

18 janv

POUR LA HAVANE—Le brick TOWER, capt. Wilson, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER, 47, Commune

13 jan

AVIS—Ayant pris pour associé William F. Flower, nos affaires, à l'avenir, auront lieu sous la raison sociale de Flower, Finley & Co. Le nom de l'ancienne société sera employé pour l'un ou l'autre associé pour la liquidation seulement. 13 janv—8 FLOWER & FINLEY.

A LOUER—Un grand magasin à trois étages, No. 13, rue de Chartres, entre celles du Canal et de la Douane, actuellement occupé par MM. Hyde & Brothers, comme magasin de marchandises sèches. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser sur les lieux, ou à F. DE LIZARDI & Co, 52, Bienville.

13 janv

A LOUER présentement à des prix modérés, un vaste magasin qui pourra être divisé, situé rue de Chartres, No. 41, entre les rues Douane et Bienville, et dernièrement occupé par MM. de Goer et Rifflard, avec un grand magasin à trois étages dans le fond et une arrière cour, dans laquelle il y a un hangar. On louera en totalité ou par parties. S'adresser au Dr. Blanchard, encoignure des rues St. Louis et Bourbon. 14 jan

FOIN—374 balles en magasin, à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp

14 janv

VENTES DE CE JOUR:

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui 21 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin de groceries, No. 39, rue de la Vieille Levée, pour compte de qui il appartiendra,

27 barils vin d'Oporto. 21 jan

Meubles! Meubles!! Meubles!!!

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu aujourd'hui, à onze heures A. M., au premier étage de son magasin d'encan, au No. 112, rue de Chartres, un splendide assortiment de meubles consistant en:

Sideboards, armoires, bibliothèques, bureaux, bois de lit, guéridons, tables à manger, chaises d'acajou, et une quantité d'autres meubles.

Aussi un bel assortiment de verrerie taillée française, consistant en carafes, verres, pots, etc. etc.

Vente sans réserve. 21 janv

PAR J. A. BEARD,

Encanteur, 46, rue Magasins.

IL sera vendu à l'encan samedi, 21 du courant, à la Bourse de Cité rue St. Louis, à midi,

Une quantité d'ESCLAVES de champs et domestiques de maison.

Les conditions et les descriptions des esclaves seront données à la vente. 20 jan—2

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, samedi 21 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin de groceries, rue de la Vieille-Levée, entre les rues Conti et Bienville:

700 caisses Savon,
15 rouleaux Cuir à semelles,
300 barillets Figues (en débarquement),
45 caisses Tabac à chiquer,
60 caisses Blanc de Baleine,
20 do. Thé Hyson,
30 barils Huile à lampe,
12 caisses Huile Palmachristy, &c. &c.

20 janv—2

Domestiques Créoles.

PAR J. A. BEARD & Co.

46, rue des Magasins.

IL sera vendu à l'encan samedi 21 du courant, à la Bourse St. Louis, à midi,

Liza, 23 ans, cuisinière française et américaine, bonne blanchisseuse et repasseuse—Conditions 1/2 comptant, la balance à 6 mois.

Mary, 16 ans, griffonne, parlant français et anglais, bonne domestique de maison, sait coudre, très bon caractère—Conditions, 1/2 comptant, la balance à 4 mois de crédit avec les garanties d'usage.

Plus de détails à la vente. 19 janv

PAR R. GUINAULT.

IL sera vendu samedi, 21 janvier 1843, à 10 heures précises du matin, par la place d'Armes, en face de la Cathédrale,

Une grande collection d'arbres fruitiers et d'agrémens; une grande variété de rosiers et plantes de toutes espèces. Le tout parfaitement conservé et provenant du jardin de Messieurs Philibert Fourneret et Hietsch, de la paroisse St. Charles.

Conditions, comptant. 19 jan—3

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu lundi, 23 du courant, à dix heures, au No. 21, rue Tchoupitoulas, pour couvrir des avances,

46 douzaines peaux noirs, pour voitures,
60 do peaux à consolation,
175 do peaux de moutons, brutes

Conditions: comptant. 21 janv—2

PAR R. S. SYKES.

Vente par ordre des gardiens du port.

IL sera vendu lundi prochain, à 4 heures 1/2 de l'après midi, au No. 51, rue des Magasins, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

103 barils graine de lin avariée à bord du steamer Ohio Valley, rembarquée à bord du steamer Meteor et débarquée dans ce port.

Conditions, comptant. 21 jan

Navire à vapeur pour la mer.

PAR J. A. BEARD, Encanteur,

Bureau, 46, Magasins.

IL sera vendu à l'encan lundi, 23 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,

Le navire à vapeur TOMOCHICHI, d'environ 320 tonneaux, construit à Charleston, (Caroline du Sud) en 1835, d'excellents matériaux, principalement de chêne vert, cèdre rouge et pin jaune, doublé en cuivre, en très bon ordre sous tous les rapports et très bon pour tenir la mer, ayant été récemment réparé et ses ouvrages de haut mis à neuf.

Les personnes désirant l'acheter sont invitées à s'adresser à bord, de l'autre bord du fleuve. L'inventaire peut être vu au bureau de l'encanteur, 45 rue des Magasins.

Conditions: un quart comptant, la balance à 3, 6 et 9 mois de crédit, en billets endossés.

La vente est positive et faite par consentement des parties, pour une division d'intérêt. 19 janv

Pour clore les affaires d'une société.

PAR J. A. BEARD & Co,

45, rue des Magasins.

IL sera vendu à l'encan, mardi 24 du courant, à onze heures A. M.

Le loyer du magasin et bureau, rue Tchoupitoulas No. 51,

2 bureaux,
1 coffre-fort,
Chaises et grillages de bureau.

Le loyer expire le 1er décembre 1843. Conditions comptant. Le montant du bail payable mensuellement. 19 janv

AUSSI—50 sacs Bouchons, 26 paniers Bouteilles vides.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Succession de H. B. de Grandpré.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, en date du 10 décembre 1842, il sera vendu, samedi 4 février prochain, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, sous la direction de E. Lomme, curateur de la succession de H. B. de Grandpré, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites:

1o. La moitié indivise d'un îlet de terre situé dans la ville de Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le No. 9 sur un plan particulier dressé par John Schreiber, arpenteur, le 9 fév. 1836 et déposé en l'étude de Felix de Armas, notaire public de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Richard, Douzième, Léonidas et Jefferson.

2o. La moitié indivise d'un autre îlet de terre situé dans la même ville ci-dessus, et désigné sur le même plan par le No. 11, entouré par les rues Richard, Monroe et Léonidas.

3o. Un morceau de terre contenant quatorze lots, situé à la Bayou Hancock, comté de Hancock (Mississipi) désigné sur un plan dressé par F. Zimpel, le 20 mai 1836, et déposé en l'étude de W. Boswell, alors notaire public.

Plus de détails seront donnés au moment de la vente.

Conditions comptant.

Les actes de vente par devant Charles Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs. 30 déc—4 fois

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1843.

UNE élection des Directeurs de cette Institution, par ses actionnaires, aura lieu à la Maison de Banque, le lundi, 6 février prochain, entre les heures de 10 A. M. et deux heures P. M.

FRED. FREY, Caissier

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

Nouvelle Orléans, 14 janvier 1843.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette institution pour l'élection des Directeurs pour l'année courante, aura lieu au bureau No. 45, rue du Camp, lundi 6 février prochain, de dix heures A. M., à deux heures P. M.

C. L. BRIGGS, Secrétaire.

15 janv

BANQUE DE LA LOUISIANE

Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1843.

UNE élection annuelle des Directeurs de cette institution par les actionnaires, aura lieu au local de la Banque, le lundi 23 du courant, entre onze heures A. M. et une heure P. M.

Wm. E. LEVERICH, caissier

14 janv—8

BANQUE DE CARROLLTON.

Nouvelle-Orléans, le 27 Déc. 1842.

AVIS est par le présent donné qu'une élection des directeurs pour la compagnie du Rail road de la Nouvelle Orléans et Carrollton, aura lieu samedi, 28 janvier 1843, au local de la Banque, rue du Canal, entre 10 heures A. M. et 1 heure P. M. Par ordre,

JOHN NICHOLSON, Caissier.

28 déc

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1843.

L'ELECTION de douze Directeurs pour l'année 1843, aura lieu au Bureau de la Compagnie, encoignure Franklin et Promenade Carondelet, lundi 6 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

G. LEGENDRE, Secrétaire.

17 janv

AVIS au public est par le présent que deux billets souscrits par le soussigné le 1er novembre 1842, de $250 chaque, l'un payable à 2 mois et l'autre à 4 mois, à l'ordre de Clément Fauver, ne seront pas payés à leur échéance, la considération pour laquelle ils avaient été faits, n'ayant pas été reçue.

17 janv—3 en 30j BINET.

ENSEIGNEMENT UNIVERSEL & EMANCIPATION INTELLECTUELLE.

NOUS avons l'honneur d'offrir aux habitans de la Nouvelle-Orléans l'application de ce nouveau mode d'instruction, qui procure les avantages suivans:

1o. Apprendre une langue de manière à traduire, composer, comprendre et parler assez bien pour être compris, en trois mois.

2o. Apprendre seul et sans maître ce que l'on veut.

3o. Vérifier ce que les autres apprennent sans connaître la science, l'art ou la langue qu'ils étudient.

Nous sommes prêts à commencer nos leçons particulières pour le *Français*, l'*Anglais*, l'*Espagnol*, le *Latin*, les *Mathématiques* et la *Musique*.

Nous nous proposons de former le soir deux classes de Français et d'Anglais, d'environ dix élèves chacune; Elles vont commencer incessamment, et ceux qui désirent en faire partie sont invités à s'adresser chez Mme. Aldenhoven, rue du Canal, 22, de huit heures du soir, pour la lettre.

Nous y publions le *Premier livre de Télémaque*, en lais français et anglais-espagnol, avec une instruction sur la manière d'apprendre ces langues seul, et l'accent marqué sur les mots anglais. Si on le désire, nous formerons une classe de prononciation (qui peut s'acquérir en une semaine) en faveur de ceux qui désirent étudier seuls.

Nous offrons nos services aux maîtres et maîtresses d'institutions et professeurs qui désireraient essayer cette méthode.

O. MERIAUX, J. B. MATRAT.

Nos livres se trouvent à l'adresse ci-dessus, ou chez: LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne, MORET, rue Royale, 159, NORMAN, STEEL & Co., 14, rue du Camp.

24 déc—3m

ASSURANCE DE MARINE.

COMPAGNIE DE SAUVETAGE MUTUEL DE NEW-YORK,

Zebedee Cook Jr. Président—A. Fell, vice-président, J. B. Collins, Secrétaire.

Avec un capital de près de

350,000 PIASTRES.

Tout ce capital investi en bons et hypothèques dans ladite ville.

LE système adopté par cette compagnie est de diviser au pro rata tous les profits de l'année à ceux qui se font assurer. Dans aucun cas l'assureur ne sera passible d'aucune autre charge que celle du premier payé, mais dans tous les cas il recevra, à la fin de chaque année, sans égard aux sommes qui auront pu lui être payées pour pertes, un *script* qui lui donnera droit à une part égale des profits qui pourraient exister. Le script pourra être transféré à volonté, mais ne sera rachetable qu'à l'expiration de la charte; toutefois un intérêt annuel sera payé en argent.

Le soussigné, agent de la susdite compagnie, est chargé d'effectuer des assurances sur toute espèce de risques; sur espèces, marchandises et fret.

Sur la mer, en sommes n'excédant pas $15,000
Sur les rivières, do do $10,000.

THOMAS A. ADAMS, No. 49, rue de la Commune.

Références—Wm. G. Hewes, S. & J. P. Whitney, Harrod, Darling & Co. Wood & Simmons, Whitney & Burnham. 27 déc—6m

AVIS est par le présent donné qu'application, ayant été faite à la Cour de District pour autoriser à terminer certaines réclamations faites à la Banque des Marchands de la Nouvelle-Orléans par la branche-banque de l'Indiana à Lawrenceburg et l'institution "Mechanics Savings" de Louisville, toutes les personnes intéressées feront, dans les dix jours de la présente publication de cet avis, leurs motifs, si elles en ont, pour lesquels l'autorisation demandée ne serait pas accordée.

PETER CONREY, ROBERT COPLAND, JAMES CALHOUN, } Commissaires liquidateurs de la banque des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

16 jan—10, 20, 26

AVANCES.—Le soussigné fera des avances libérales sur consignations de sucres, mélasses, cotons, tabacs, et autres produits à MM. P. Harmony's Nephews, et Howland & Aspinwall, et à ses amis du Havre et de Philadelphie. A. BAUDOUIN, 23, rue Royale

6 janv

LE capitaine C. Laurent, dernièrement arrivé de France, et ayant quitté le commandement du steamer Clipper, profite de cette occasion pour remercier bien sincèrement ses nombreux amis et connaissances, du patronage qu'ils ont accordé jusqu'à ce jour, et les informe respectueusement, qu'il s'est joint à son ancien M. G. Oaschet de Lisle, pour faire les affaires de commission en général. Ils espèrent que par leurs efforts et la vigilance qu'ils ont de la place, obtenir les prix les plus avantageux pour les produits de toutes espèces qui leur seront envoyés en consignation.

C. LAURENT & OASCHET DE LISLE.

21 déc—18, Nouvelle Levée, entre Bienville et Conti

MADERE, Sherry, Hock et Bordeaux—Des crûs les plus célèbres, en quarts de pipes, dame-jeannes et en caisses, constamment en main et à vendre chez

7 déc J. L. LAVILLEBEUVRE, 149, Commune.

IMPRESSIONS

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c

AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODÉRÉS.

A LOUER—Plusieurs terrains vides dans la rue Baronne près le marché Poydras. Cette propriété est très convenablement située et sera louée à des conditions raisonnables.

3 jan S'adresser à la Banque de Carrollton.

BOTTES, Souliers et Brodequins—220 caisses actuellement en débarquement des navires Charlotte & Norman, de Boston, se composant d'un assortiment général convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix pour du comptant ou de bons papiers de la ville par A. P. DUNBAR & Co, 19, Douane

30 déc

La goëlette UNITED STATES, de Philadelphie, commencera à débarquer son chargement aujourd'hui. Les consignataires voudront bien venir recevoir leurs marchandises à la Levée, en face de la Cathédrale.

20 janv J. H. DENEGRE.